



MDL
Lycee G. Eiffel Dijon



LA MAISON DES LYCÉENS

ADHÉSION 2017/2018

Une MDL existe dans chaque lycée. C'est une **association gérée directement par les élèves**. Elle participe au développement de la vie sociale, culturelle, sportive et développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté.

La MDL du Lycée G. Eiffel **anime des clubs** (Musique, Cafétéria, Volley, Informatique, Billard, Ultimate, Baby-foot, Film, Jeux de Rôles). Elle **finance les voyages** scolaire, des **actions solidaires** (**La Course Contre la Faim**), elle organise également des sessions de **formation au secourisme**, elle met en place les **photos de classe** et entretient les espaces de repos pour les élèves (comme le Foyer par exemple).

L'association **organise des débats** à l'internat et **des sorties** au Laser-Game ou à l'escalade. Lors des soirées de Noël et de fin d'année, elle fait venir un groupe de musique et un DJ qui animent la soirée.

En étant adhérent, la MDL met à votre disposition des Baby-foot ainsi que des balles de baby et des ballons (volley...).

L'adhésion permet également d'avoir accès à des tarifs préférentiels à la Cafétéria du lycée.

L'adhésion à la MDL permet de participer à toutes les activités de l'association (certaines activités comme les sorties à l'internat pourront nécessiter d'une petite participation supplémentaire).

LA COTISATION DE L'ASSOCIATION EST DE 8€, ELLE EST FACULTATIVE ET PERMET DE REGLER L'ASSURANCE ET D'ENTREtenir LE MATERIEL MIS A DISPOSITION DES MEMBRES.

POUR EN SAVOIR PLUS VOUS POUVEZ RETROUVER SUR NOTRE SITE WEB ET SUR LES RESEAUX SOCIAUX LES PHOTOS DE NOS ACTIVITES AINSI QUE LES DETAILS DE NOS ACTIONS.

SITE WEB : www.mdl-lycee-eiffel-dijon.fr

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/MDLeiffelDijon/>



NOM et Prénom de l'élève

Niveau à la rentrée

.....

.....

Adhère à la MDL et verse un chèque de 8€ à l'ordre de « MAISON DES LYCÉENS - LYCÉE G. EIFFEL »

OU

Adhère à la MDL et verse 8€ en espèce dans une enveloppe portant la mention « ADHESION MAISON DES LYCÉENS - LYCÉE G. EIFFEL »

Prière d'inscrire le NOM ET LE PRENOM DE L'ELEVE au dos du chèque ou sur l'enveloppe.

En adhérent à l'association, vous acceptez son Règlement Intérieur et ses Statuts (disponible sur le site web de l'association).

NOUS VOUS REMERCIONS D'AVANCE POUR VOTRE PARTICIPATION.